

LE CLIN  
D'ŒILENVOI DE DENIS ROSSÉ,  
CORCELLES

Les Biennaises et les Biennois étaient habitués à entendre vrombir dans leur ciel un hélicoptère rouge et blanc, l'EC-120 Colibri. Depuis quelques semaines, cette machine a été remplacée par un hélico tout blanc, plus moderne, de type Bell 505. Construit à Mirabel, au Canada, il peut voler à 232 km/h sur une distance de 565 km. Ce monotorbine offre cinq places. Il appartient à Centaurium Aviation AG/Mountain Flyers 80 Ltd. Ce Jet Ranger X polyvalent est basé à Granges.

COURRIER  
DES LECTEURS

## FOOTBALL

Souvenirs, souvenirs...

A propos de l'article d'Etienne Chapuis du 25 mai concernant la promotion du FC Aurore en première ligue.

A l'époque, je jouais au football au FC La Heutte. Il y avait de bons joueurs et la concurrence était vive.

C'était la reprise du championnat de quatrième ligue après la pause estivale, au mois d'août, dans les années quatre-vingt. Le président de l'époque et fondateur du club, Kurt Trösch, avait engagé Freddy Amez-Droz en tant qu'entraîneur joueur. La saison précédente avait été très médiocre, le club ayant fini à la dernière place de son groupe. L'entraîneur avait été engagé pour redonner un peu de tonus à l'équipe. Elle avait acquis un souffle nouveau et le nouvel entraîneur espérait jouer dans la tête du tableau du groupe, bien que l'éventualité d'une ascension en 3e ligue ne fut qu'une utopie.

Le hasard avait fait que la 2e équipe du FC Aurore, qui jouait en 4e ligue, était dans le même groupe; les dirigeants du FC Aurore voulaient absolument que leur équipe fasse son possible pour obtenir l'ascension en 3e ligue, et une équipe avait été assemblée dans ce dessein.

Le premier match de la saison voulait que le FC La Heutte affronte le FC Aurore sur le terrain des Tilleuls. Apparemment il n'y avait rien de spécial à cela, mais le problème était que la 1re équipe du FC Aurore, évoluant en 1re ligue en y tenant les premiers rôles, n'avait pas encore de match ce week-end-là, selon le calendrier; le FC Aurore avait donc aligné sa 1re équipe en corpe pour affronter le FC La Heutte, équipe de 4e ligue régionale. Le FC Aurore avait gagné par 6 buts à 0; le FC La Heutte avait été loin d'être ridicule et avait mis le gardien d'Aurore à contribution plus d'une fois, soyons honnête, le FC Aurore n'avait peut-être pas trop forcé non plus. La seconde garniture du FC Aurore avait terminé en tête de son groupe et

était montée en troisième ligue; le FC La Heutte avait terminé 2e. La 1re équipe du FC Aurore avait connu l'ascension en ligue B quelques saisons après.

Encore quelques anecdotes sur la saison du FC Aurore en ligue B en 1981/1982.

Avant l'ascension en ligue B, je suivais régulièrement les matches du FC Aurore à domicile; c'était une équipe sympa, un club de quartier, qui jouait sur le terrain des Tilleuls où, avec les garçons de l'école secondaire du Pasquart, je passais mes jeudis après-midi à faire du sport au sein de l'organisation qui s'appelait «Corps de Jeunesse».

Il y avait eu la promotion en ligue B. Comme bien dit dans l'article écrit par Etienne Chapuis, il y avait eu une part d'amateurisme dans la préparation de l'équipe avant le début du championnat et surtout le contingent n'avait pas été renforcé suffisamment. Un renfort allemand, Ludwig Schuster, joueur en fin de carrière, avait quant même été engagé de manière bâclée et pressée en cours de saison; un transfert raté; ce joueur s'intéressait plus au tennis qu'au foot et il avait pris sa retraite footballistique en fin de saison, donc pas moyen de le revendre ailleurs pour récupérer quelques sous.

Le FC Aurore avait tenu à jouer à la Gurzelen, comme le FC Bienne. En fin de saison, il n'avait manqué qu'un seul petit point au FC Aurore pour éviter la relégation en première ligue; ce point manquant, il faut le chercher dans les quelques points que le FC Bienne avait galvaudés çà et là face à des adversaires directs du FC Aurore lutant également contre la relégation. Le FC Aurore ne s'étant pas remis de la relégation, il dégringola dans les ligues régionales par la suite.

Peu de saisons plus tard, le FC Bienne a eu également à endurer les affres de plusieurs relégations successives qui l'avaient conduit jusqu'en deuxième ligue où il dut affronter des clubs de quartier biennois, ainsi que des clubs de villages du Jura géographique. Quelques années plus tard, après que le FC Bienne avait péniblement retrouvé la ligue B, il y a eu la chute avec, aux commandes du club, un personnage ayant eu les yeux plus gros que le ventre etateur de poudre aux yeux.

Thierry Grossenbacher, Tavannes

## ÉNERGIE ÉOLIENNE

Des bâtons dans les pales

En réponse à la lettre de lecteur de Monsieur Willy Tanner publiée dans l'édition du JdJ du 15 mai 2020.

S'il est vrai que l'énergie éolienne reste relativement chère en Suisse en comparaison d'autres pays européens, ceci est certainement dû au degré de développement de cette industrie dans notre pays où l'énergie du vent ne représente que 0,2% de la consommation électrique annuelle, contre près de 15% dans l'UE. Les subventions sont pour l'instant nécessaires, mais comme cela a été le cas avec l'énergie photovoltaïque, elles pourront progressivement être réduites.

De plus, des règles strictes en matière de protection de l'environnement et de la faune soumettent les projets éoliens à un rude processus d'admission. Ces règles, ainsi que la consultation des différentes parties prenantes, ont un impact significatif sur le temps de planification et les coûts des nouveaux parcs éoliens, mais elles sont absolument nécessaires pour garantir des constructions de qualité avec un impact minimisé sur la nature. Il est cependant aberrant que des recours successifs de particuliers puissent paralyser des projets nécessaires à la transition énergétique de notre pays, et cela pendant parfois près de 10 ans.

S'il est impératif que l'Etat de droit soit respecté et que les recours traités par la justice, il faut aussi que les procédures soient accélérées. Ceci évitera que des individus puissent avoir recours à une stratégie d'obstruction vouée à l'échec d'un point de vue juridique mais ralentissant le développement des énergies renouvelables de manière significative.

Un postulat déposé en 2019 au Conseil national demande que des pistes concrètes visant à diminuer le temps de réalisation d'installations de production d'énergies renouvelables soient proposées par le Conseil fédéral, en collaboration avec les cantons. Espérons que des solutions soient rapidement trouvées afin que la durée des procédures soit réduite et que nous puissions commencer à rattraper le retard accumulé ces dernières années.

Florian Bapst, jeunes PSR, Bienne

## LETTRÉ À NOS AÎNÉS

Ce fut une bien belle idée!

Le 25 mars, c'est avec Pierre-Alain Brenzikofer que j'ai découvert la première «Lettre à nos aînés» et c'est également avec lui que je partage le clap de fin. Entre ces deux dates, beaucoup d'incertitudes, de moments pénibles mais parfois aussi, extraordinaires.

Vos «lettres», j'aurais pu les télécharger mais j'ai préféré les découper une à une, car je voulais garder «la» page originale avec toutes les infos (et publicités) qui l'accompagnaient! Elles iront toutes rejoindre le dossier d'un printemps dont chacun de nous se souviendra.

Certaines ont même été de petits «bi-jou» (non, le «o» n'est pas passé à la trappe mais ce mot m'a rappelé certaines éditions du JdJ...) Classiques ou tendres, passionnées, elles ont toutes été lues et chacune a eu sa personnalité!

Une mention particulière également à Manuella Maury dont j'ai retrouvé, dans son parler, tout ce que j'avais apprécié lors de son émission «Le passager» sur la RTS. Alors, encore juste avant ce «clap de fin», j'aimerais tout simplement dire «merci. Merci à tous d'avoir rédigé ces colonnes. Ce fut une bien belle idée.

Santé à tous et pour tous!

Pascal Léchet, Orvin

## TRAMELAN

Piscine du Château, oui,  
piscine des Oubliettes, non!

L'ouverture de la piscine de Tramelan, saison 2020, est tombée à l'eau! Ses autorités ont-elles eu peur de se mouiller? Il est bien regrettable de constater que le mot d'ordre d'Alain Berset ait pris l'eau au Conseil municipal tramelot qui, pour une fois, s'est positionné, a décidé, à la vitesse de la lumière, malheureusement sans être éclairé, sans penser à ses citoyens, privés d'une de leurs infrastructures les plus appréciées.

Oui, les Tramelotes et les Tramelots habitués à favoriser le commerce local, devront malgré eux, aller nager dans d'autres eaux et favoriser d'autres communes!

Et les touristes, qui les aidera à comprendre les paradoxes entre les slogans d'ouverture, d'écoute, pronés par cette commune et la fermeture nette et abrupte de sa piscine, sans avoir fait preuve d'imagination pour au moins proposer une «Ouverture Autrement»?

Peut-être est-il encore temps de mettre un peu d'eau dans l'in, afin que la piscine du Château ne devienne pas la piscine «des Oubliettes»...

Michèle Bühler, Tramelan

## PARC DES QUATRE BORNES

Suite, et pas encore fin...

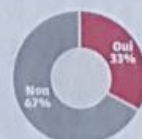
Suite aux différents intervenants concernant le parc éolien des Quatre Bornes, l'opposant principal que je suis se doit de vous apporter quelques précisions. Je confirme que 13 citoyennes et citoyens ont fait opposition au projet. Mais ce sont 33 habitants de la montagne de l'Envers de Sonvilier et propriétaires de résidences secondaires qui ont le droit de vote sur la commune de Sonvilier. Désolé de vous contredire, mais la majorité s'oppose à la construction du parc. Ces résultats, nous les obtenons en se parlant et en osant aborder le sujet. J'aimerais rappeler aux cinq agriculteurs qui ont rejoint la Sàrl que depuis 2008, date des premières présentations du projet, les opposants ont proposé de se mettre autour d'une table pour en discuter. Nous sommes en juin 2020 et les opposants attendent toujours une date et un lieu pour en parler. Concernant les déclarations du PS du Haut-Vallon, l'Allemagne est un exemple flagrant: quand ses 30 000 éoliennes ne tournent pas, il faut relancer les centrales à charbon. Concernant les subventions massives de l'agriculture, je partage tout à fait votre avis, chaque profession doit pouvoir vivre du produit de son travail.

Les agriculteurs, comme les socialistes, ont droit à un salaire suisse. Alors si vous avez des idées ou des propositions à la politique agricole, je participe volontiers aux discussions. Encore un fait marquant: l'Office fédéral de la statistique peut nous fournir des chiffres précis. Combien de consommateurs traversent la frontière pour acheter de la nourriture à l'étranger? Ce sont ainsi des millions qui échappent aux paysans suisses. Parmi ces consommateurs, il y a certainement aussi beaucoup de socialistes...

Claude Schönenberg, Sonvilier

## LA QUESTION DE LA SEMAINE PASSÉE

La décision de l'ASF de reprendre le championnat de football est-elle judicieuse?



participation: 73 votes